BASOM GLOBAL INVEST

S.A.S. au capital de 50 000 €
Siège social :
- 19, Chemin de Trousseau
91130 RIS-ORANGIS
R.C.S. EVRY 825 102 221

Par A.G.E du 19/04/2017, il a été décidé à compter de ce même jour

- De modifier la dénomination sociale en

Horizon Education France

- De nommer Directeur Général Monsieur BAS Tuna, demeurant au 10, rue Berthier, 93500 PANTIN

Les statuts sont modifiés en conséquence

Mention au R.C.S. d'EVRY

ATTITUDE MULTIMEDIA

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €
14, rue de la Hacquinière
91190 GIF-SUR-YVETTE
R.C.S. EVRY 421 871 948

Aux termes d'une délibération du 31 mars 2017, l'A.G.E des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en **Société par Actions Simplifiée**, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la société, son capital, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés

Il a été mis fin aux fonctions du gérant : M. Christian DURIX

Président nommé : M. Christian DURIX, 23, avenue Aristide Briand, 91440 BURES-SUR-YVETTE

SECURISATION BATIMENT STRUCTURE FRANCE

S.A.S.U. au capital de 3 000 €
8, avenue Emile Aillaud
91350 GRIGNY
R.C.S. EVRY 809 844 293

Suite A.G.O. du 25/04/2017

- Nouvelle dénomination

SOLUTION BATIMENT STRUCTURE

- Nouvel objet : Entreprise générale du bâtiment, tous travaux, tous corps d'état : maçonnerie, carrelage, peinture, plomberie, électricité, couverture, isolation intérieure et extérieure

Modifications à compter du 25/04/2017

HM LOCATION

S.A.R.L. au capital de 5 000 €
Siège social : 105, route de Corbeil
91390 MORSANG-SUR-ORGE
R.C.S. EVRY 814 760 344

Suite A.G.E du 07/04/2017

- Transfert du siège social au : 17, boulevard des Coquibus, 91000 EVRY
- Nomination en qualité de nouveau gérant : M. TAHRI Mourade, 38, rue de la Tourlourette, 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY, en remplacement de Mme TAHRI Hanane, démissionnaire
- Modification de l'objet social : Centre de contrôle technique des véhicules automobiles dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes
- Nouvelle dénomination

HM AUTO BILAN

Modifications à compter du 07/04/2017

SOFRA IDF

S.A.R.L. au capital de 250 000 €
6, rue de la Mare à Tissier
91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
R.C.S. EVRY 510 989 528

L'A.G.M du 02/01/2017 a décidé à compter de ce jour

- De transférer le siège social au : 10, rue Léon Appert, 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
- De nommer Commissaire aux comptes titulaire et suppléant respectivement
- Monsieur VIGILANT-JAKOU Roger, Immeuble Le Glycéria, 1496, chemin du Glycéria, 97232 LE LAMENTIN,
- Monsieur BROUSSE Stéphane, 5, rue Lavoisier, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

COLTREGE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 246 450 €
Siège social : 14, rue Pierre Josse
Z.I. des Bordes - BONDOUFLE
91924 EVRY CEDEX
R.C.S. EVRY 316 171 701

Aux termes du procès-verbal d'A.G.E du 09/01/2017, il résulte

- Qu'il est attribué au Directeur Général, le pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers.

L'article 19 des statuts a été modifié en conséquence

- La nomination en qualité de Directeur Général : Monsieur Frédérick KRZYZANOWSKI, demeurant LES FORGES, 85260 SAINT-SULPICE-LE-VERDON.

Mention au R.C.S. d'EVRY.

Poursuites d'Activités Sociales

ALTIPLANO

S.A.S. au capital de 100 000 €
67, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON
R.C.S. EVRY 532 549 706

L'A.G du 20/06/2013, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, décide de poursuivre l'activité de la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital

Cessions de Fonds

Par acte S.S.P. en date du 19 avril 2017, enregistré le 25 avril 2017, au Pôle Enregistrement de PALAISEAU, Bord. N° 2015/208, Case N° 3

La société

FASHION CITY

S.A.R.L. au capital social de 8 000 € dont le siège social est au 5, rue de la Croix Saint-Jacques, 91620 LA VILLE-DU-BOIS, immatriculée au R.C.S. d'EVRY 538 609 504

A cédé à la société

Z-MELL'SHA

S.A.R.L. au capital social de 3 000 €, dont le siège social sera au 5, rue de la Croix Saint-Jacques, 91620 LA VILLE-DU-BOIS, en cours de constitution au R.C.S. d'EVRY

Son fonds de commerce situé au 5, rue de la Croix Saint-Jacques, 91620 LA VILLE-DU-BOIS.

Début d'activité pour l'acquéreur **19 avril 2017**

Activité exercée par l'acquéreur : **Prêt-à-porter femmes et à titre accessoire, accessoires** s'y rapportant, et ce, moyennant la somme de **28 000 €**

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au fonds cédé pour la validité. Et au Cabinet de Me NIGA Jacqueline, Avocat, 13, rue Charles Péguy 91120 PALAISEAU, pour la correspondance

Changements de Régime Matrimonial

Notaires

Suivant acte reçu par Maître Alexis HEUEL, Notaire associé à LONGJUMEAU (91160), 10, place de Bretten, le 26 avril 2017, a été reçu un aménagement de régime matrimonial par

Monsieur Alain Eugene Pierre MULOT, retraité, et **Madame Marie-Line Mélanie BIGOT**, agent restauration, son épouse, demeurant ensemble à LINAS (91310), 3, rue de la Lampe

- Monsieur est né à CHALOU-MOULINEUX (91740), le 30 mars 1955,
- Madame est née à LE TAMPON (97430), le 20 octobre 1955

Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à LINAS (91310), le 29 juillet 1978

Ces derniers, usant de la faculté qui leur est accordée par l'article 1397 du Code Civil, ont déclaré conjointement convenir d'aménager leur régime matrimonial en adoptant une clause de préciput sur la résidence principale et les meubles s'y trouvant, en faveur du survivant des époux

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Alexis HEUEL, susnommé

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance

Pour insertion
Me Alexis HEUEL, Notaire

Appels d'Offres

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE ET D'OPC POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE SALLE ASSOCIATIVE A PALAISEAU (91120)

Organisme qui passe le marché :

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale SCIENTIPOLE AMENAGEMENT

13, voie La Cardon
91120 PALAISEAU

Objet :

ScientiPôle Aménagement est titulaire depuis février 2011 de la Concession d'Aménagement pour la réalisation de l'éco-quartier Camille Claudel (QCC) à PALAISEAU (91). A ce titre, ScientiPôle Aménagement souhaite lancer une mission de maîtrise d'œuvre complète (Tranche Ferme) et une mission d'OPC (Tranche Optionnelle) pour la conception et la réalisation d'une salle associative de 130m² SDP environ

Cet équipement devra être conçu en ossature bois et sa construction pourra recourir à des techniques modulaires et/ou industrialisées. L'enveloppe financière des travaux à ne pas dépasser est **230 000 € H.T.** (y compris espaces extérieurs et aléas). Les travaux auront lieu Route de Saclay à PALAISEAU. L'emprise mobilisable est d'environ de 200 m², le reste de la parcelle étant dédié à l'aménagement d'un square public

Modalités de réponse :

Les candidats doivent solliciter l'envoi du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) auprès de ScientiPôle Aménagement à l'adresse suivante :

contact@scientipole-amenagement.fr

Les propositions remises par les candidats devront être constituées de deux sous-dossiers. Le premier réunissant les pièces relatives à la candidature, le second réunissant les pièces relatives à l'offre. Les propositions doivent être envoyées par lettre RAR ou remises contre récépissé, **au plus tard le VENDREDI 02 JUIN 2017 avant 16h00,** à l'adresse suivante :

SAEML SCIENTIPOLE AMENAGEMENT
13, voie La Cardon
91120 PALAISEAU (1er étage)

Les candidats peuvent demander tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en faisant parvenir leur demande par mail au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres à l'adresse suivante :

contact@scientipole-amenagement.fr

Avis d'Enquêtes

PREFETE DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Projet de création d'un complexe logistique, composé de deux bâtiments «E-COMMERCE» et «SORT-CENTER» situé sur l'emprise de l'ancienne base aérienne BA 217 (parcelles cadastrales 558p et 586p de la section E) sur le territoire de la commune de BRETIGNY-SUR-ORGE (91220) présenté par la Société AMAZON FRANCE TRANSPORT

La société AMAZON FRANCE TRANSPORT, dont le siège social est situé 67, boulevard du Général Leclerc, 92110 CLICHY, a présenté :

- une demande de permis de construire (PC n° 091 103 17 10017) relative au bâtiment «e-commerce» (EFR6 «Projet ORY4») composant le complexe logistique situé sur l'emprise de l'ancienne base aérienne BA 217 sur le territoire de la commune de BRETIGNY-SUR-ORGE (91220),
- une demande de permis de construire (PC n° 091 103 17 10018) relative au bâtiment «sort-center» (EFR6 «Projet ORY9») composant le complexe logistique situé sur l'emprise de l'ancienne base aérienne BA 217 sur le territoire de la commune de BRETIGNY-SUR-ORGE (91220),
- une demande d'autorisation d'exploiter, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, un complexe logistique, composé de deux bâtiments «e-commerce» et «sort-center», situé sur l'emprise de l'ancienne base aérienne BA 217 (parcelles cadastrales 558p et 586p de la section E) sur le territoire de la commune de BRETIGNY-SUR-ORGE (91220), soumis au régime de l'autorisation au titre des rubriques suivantes de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement : 1510-1, 1530-1, 1532-1, 2662-1, 2663-1a, 2663-2a.

Ces installations sont également soumises au régime de la déclaration au titre des rubriques 2910-A2, 2925, 4802-2-a de la nomenclature des installations classées

Par arrêté n° 2017.PREF/DRCL/BEPAF/SSPILL/219 du 25 avril 2017, la Préfète de l'Essonne a décidé de soumettre ce projet à enquête publique unique de 32 jours consécutifs qui se déroulera

DU LUNDI 22 MAI (8H30) AU JEUDI 22 JUIN 2017 INCLUS (17H30) A BRETIGNY-SUR-ORGE

CONSULTATION DU PROJET :

L'arrêté d'ouverture d'enquête, l'avis d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale, le résumé non technique de l'étude d'impact et de danger et le dossier d'enquête pourront être consultés sur le site internet des services de l'Etat en Essonne (**www.essonne.gouv.fr** - Rubrique Publications/Enquêtes publiques/Installations classées pour la protection de l'environnement/ Brétigny-sur-Orge/Société AMAZON FRANCE).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier version papier, comportant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, sera à la disposition du public **à la mairie de BRETIGNY-SUR-ORGE**, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures normales d'ouverture au public :

SERVICE URBANISME
(52, rue de la Mairie)
- lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- mardi de 13h30 à 17h30,
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

ACCUEIL GENERAL DE LA MAIRIE
(44, rue de la Mairie)
- samedi de 8h30 à 12h00

Pour une consultation dématérialisée, un poste informatique sera mis gratuitement à la disposition du public à la mairie de BRETIGNY-SUR-ORGE aux horaires d'ouverture au public précités.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfète de l'Essonne, Direction des Relations avec les Collectivités Locales - Bureau des Enquêtes Publiques, des Activités Foncières et Industrielles - Boulevard de France - CS 10701 - 91010 EVRY cedex, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être obtenues auprès du pétitionnaire représenté par M. Paulo FERREIRA (Directeur de la société VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY) - Tél. : 01 40 21 19 63.

PERMANENCES DE LA COMMISSAIRE ENQUETRICE : Par décision du Tribunal Administratif de VERSAILLES en date du 31 mars 2017, Mme Marie-Claire EUSTACHE, Architecte-Urbaniste a été désignée commissaire enquêtrice. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie de BRETIGNY-SUR-ORGE :

1. Lundi 22 mai 2017 de 8h30 à 11h30 Service Urbanisme (52, rue de la Mairie),
2. Lundi 29 mai 2017 de 14h30 à 17h30 - Service Urbanisme (52, rue de la Mairie),
3. Mercredi 7 juin 2017 de 9h00 à 12h00 - Service Urbanisme (52, rue de la Mairie),
4. Samedi 10 juin 2017 de 8h30 à 11h30 - Mairie principale salle A (44, rue de la Mairie),
5. Samedi 17 juin 2017 de 8h30 à 11h30 - Mairie principale salle A (44, rue de la Mairie),
6. Jeudi 22 juin 2017 de 14h30 à 17h30 - Service Urbanisme (52, rue de la Mairie).

LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pourront être, soit :

- déposées dans le registre unique d'enquête papier mis à la disposition à la mairie de BRETIGNY-SUR-ORGE,
- déposées sur le registre dématérialisé accessible sur le poste mis à la disposition du public à la mairie de BRETIGNY-SUR-ORGE ou via le site internet des services de l'État (**www.essonne.gouv.fr** - Rubrique Publications/Enquêtes publiques/Installations classées pour la protection de l'environnement/ Brétigny-sur-Orge/Société AMAZON FRANCE) (registre ouvert du lundi 22 mai à 8h30 au jeudi 22 juin 2017 à 17h30),
- adressées par courrier, à l'attention de la Commissaire enquêtrice, à la mairie de BRETIGNY-SUR-ORGE, siège de l'enquête (Service Urbanisme, 52, rue de la Mairie - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE). Elles devront parvenir **avant le 22 juin 17h30** pour pouvoir être annexées au registre d'enquête

Les observations et propositions du public seront consultables sur le registre dématérialisé ainsi qu'en mairie de BRETIGNY-SUR-ORGE et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête

RESULTATS DE L'ENQUETE : Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice **seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Essonne**. Une copie sera tenue à la disposition du public pendant un an à la mairie de BRETIGNY-SUR-ORGE et à la préfecture

La Préfète de l'Essonne prendra par arrêté préfectoral, après consultation des conseils municipaux de BRETIGNY-SUR-ORGE, LEUDEVILLE, LE PLESSIS-PATE, MAROLLES-EN-HUREPOIX, SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, VERT-LE-GRAND et avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), une décision d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement fixant notamment les prescriptions nécessaires à la protection des intérêts mentionnés aux articles L.211-1, L.220-1 et L.511-1, ou une décision de refus d'exploitation.

Le maire de la commune de BRETIGNY-SUR-ORGE disposera d'un délai de deux mois à compter de la réception du rapport de la commissaire enquêtrice pour instruire les demandes de permis de construire et accorder ou non les permis de construire

COMMUNE DE SACLAS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

POUR LA PREMIÈRE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SACLAS

2e INSERTION

Par arrêté n° 27/17 en date du 05 avril 2017, le Maire de SACLAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la première déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

Par décision n° E17000025/78 du 27 février 2017, Mme la Présidente du Tribunal administratif de VERSAILLES a désigné le commissaire enquêteur

M. Jean-Claude DOUILLARD, cadre transport assumera les fonctions de commissaire enquêteur

L'enquête se déroulera à la salle des fêtes de SACLAS, Rue du 19 Mars 1962 **du samedi 29 avril 2017 à partir de 9 heures au lundi 29 mai 2017 à 17 heures** (date et heure de la fin de l'enquête)

Pendant ce délai susvisé :
- Un dossier sera déposé à la Mairie de SACLAS, aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, ses propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser par écrit à la Mairie de SACLAS - M. le Commissaire enquêteur - 19 rue de la Mairie - 91690 SACLAS ou par voie électronique à l'adresse suivante «claudine.auclere@mairie-saclas.fr» en indiquant en objet du courriel «Observations PLU pour commissaire enquêteur»

Ce dossier sera aussi disponible sur le site internet de la commune : www.mairie-saclas.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra à la Salle des Fêtes :
- Le samedi 29 avril 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le samedi 13 mai 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le jeudi 18 mai 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le lundi 29 mai 2017 de 14 heures à 17 heures

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication

VOS ANNONCES LEGALES
LE REPUBLICAIN EST HABILITE A PUBLIER LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES SUR L'ESSONNE
CONTACTEZ **CLAIRE**
Tél. : 01.69.36.57.10
Fax : 01.69.36.57.20
E-mail : al@le-republicain.fr

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 91

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

Enquête publique

COMMUNE DE SACLAS

AVIS D'ENQUETE PUPLIQUE POUR LA PREMIERE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SACLAS

Par arrêté n°27/17 en date du 05 avril 2017 le Maire de SACLAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la première déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Par décision n° E17000025/78 du 27 février 2017, Madame la Présidente du Tribunal administratif de Versailles a désigné le commissaire enquêteur.

Monsieur Jean-Claude DOUILLARD, cadre transport assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la salle des fêtes de Saclas, Rue du 19 Mars 1962 **du samedi 29 avril 2017 à partir de 9 heures au lundi 29 mai 2017 à 17 heures** (date et heure de la fin de l'enquête).

Pendant ce délai susvisé :

- un dossier sera déposé à la Mairie de Saclas, aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner eventuellement ses observations, ses propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser par écrit à la Mairie de Saclas - Monsieur le Commissaire enquêteur - 19 Rue de la Mairie - 91690 SACLAS ou par voie électronique à l'adresse suivante « claudine.auclere@mairie-saclas.fr » en indiquant en objet du courriel « Observations PLU pour commissaire enquêteur ».

Ce dossier sera aussi disponible sur le site internet de la commune : www.mairie-saclas.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra à la Salle des Fêtes :

- Le samedi 29 avril 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le samedi 13 mai 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le jeudi 18 mai 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le lundi 29 mai 2017 de 14 heures à 17 heures

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Contact commercial
01 40 10 51 51
du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h
Le Parisien
Rendez-vous sur
www.annoncesleparisien.fr
7/7 - 24H/24

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Greffe

1, rue de la Patinoire - 91011 Evry Cedex

Affaire: HAGIF. Adresse: 82 Avenue de la République 91230 Montgeron. Activité: commerce de gros, demi-gros et détail, import-export, achat, vente, location, dépôt-vente de tout article se rapportant à l'habillement, chaussures et accessoires, chapellerie, mode, vêtements sur mesure, lingerie, layette, bijouterie et bimbeloterie, cigarette électronique. N° de Registre du Commerce: 800 660 268. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 13 avril 2017 :
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: JT LOGISTIQUE. Adresse: 7 Rue Jean-Jacques Rousseau Zac des Radars 91350 Grigny. Activité: transports publics routiers de marchandises ou location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs, assurés exclusivement avec conducteurs, assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes de poids maximum, déménagement. N° de Registre du Commerce: 512 122 136. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 18 avril 2017 :
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: SISTI. Adresse: 2 Rue Jean Rostand Zac du Hameau 91300 Massy. Activité: supermarché. N° de Registre du Commerce: 793 700 063. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 13 avril 2017 :
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: L'ENVOLEE D'ESSEN'S. Adresse: 80 Avenue du Général Leclerc 91800 Brunoy. Activité: soins de beauté et vente de produits associés à l'esthétique. N° de Registre du Commerce: 518 798 244. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 13 avril 2017 :
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: LYKONE TRADING. Adresse: 7 Voie Fujita 91700 Villiers-sur-Orge. Activité: en France et à l'étranger, l'import et l'export, la vente en gros, demi-gros, au détail de matériels électroniques et Électroménagers. N° de Registre du Commerce: 534 592 274. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 19 avril 2017 :
L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

Le Greffier
SCP GAILLARDOT MARY PILON GAUDICHEAU

achetez en ligne votre annonce
dans le parisien
sur notre site du Parisien
www.annoncesleparisien.fr

Collectivités territoriales
Le bon réflexe, c'est Le Parisien

Publiez vos annonces de
Délégation de Service Public
dans Le Parisien
Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise.
Votre contact pour vos annonces :
01 40 10 51 51
marchespublics@teamedia.fr

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

Avis divers

publilegal
APPRÉCIER-PUBLIER-COMMUNIQUER
23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris
www.enquetes-publiques.fr
Tél : 01.42.96.96.54

REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC « LA PLAINE SAINT-JACQUES » PRÉSENTÉ PAR LA COMMUNE D'ORMOY

Par arrêté n° 2017-PREF.DRCL/BEPAFI/175 du 31 mars 2017, la préfète de l'Essonne organise l'enquête publique unique préalable à :
– la déclaration d'utilité publique du projet,
– la cessibilité des parcelles de terrain nécessaires à sa réalisation.

CETTE ENQUETE SE DEROULERA DU MARDI 09 MAI AU SAMEDI 10 JUIN 2017 INCLUS soit 33 jours.

CONSULTATION DU PROJET : le dossier, comportant étude d'impact et avis de l'autorité environnementale, sera à la disposition du public à la mairie d'**ORMOY**, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures normales d'ouverture au public :
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- les mercredi et samedi : de 9h à 12h

Fermeture tous les samedis de mai

Il pourra également être consulté sur le site internet des services de l'Etat en Essonne : www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement

Un poste informatique sera mis gratuitement à disposition à la mairie d'Ormoy aux horaires d'ouverture au public.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. Bernard LEGROS, Ingénieur de l'Armement en retraite, se tiendra à la disposition du public en mairie d'Ormoy :

- mardi	9 mai	2017	de	14h30	à	17h30
- lundi	15 mai	2017	de	14h30	à	17h30
- mercredi	24 mai	2017	de	9h00	à	12h00
- jeudi	1er juin	2017	de	15h00	à	18h00
- samedi	10 juin	2017	de	9h00	à	12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent être demandées au maire : Hôtel de Ville – Place Raymond Gombault - 91540 ORMOY (Téléphone : 01.69.90.75.00).

LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pourront être, soit :
- déposées dans le registre d'enquête papier mis à disposition à la mairie d'Ormoy,
- déposées sur le registre dématérialisé accessible via le site internet des services de l'État (ouvert du mardi 09 mai à 9h au samedi 10 juin 2017 à 12h)
- adressées par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie d'Ormoy, siège de l'enquête. Elles devront parvenir avant le *10 juin à 12h pour pouvoir être annexées au registre d'enquête*

Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfète de l'Essonne (DRCL– BEPAFI – Bd de France – CS 10701 – 91010 Évry Cedex)

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Essonne. Une copie sera tenue à la disposition du public **pendant un an** à la mairie d'Ormoy et à la préfecture.

Au terme de l'enquête, le projet sera ou non déclaré d'utilité publique par la Préfète de l'Essonne. En cas de déclaration d'utilité publique, un arrêté prononcera la cessibilité des parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet.

EP 17-123 enquete-publique@publilegal.fr

MAIRIE DE SAINTRY-SUR-SEINE

Prescription de la révision du Règlement Local de Publicité (R.L.P)

Par délibération n° **2017-03-30-N°08** en date du 30 mars 2017, le conseil municipal de SAINTRY-SUR-SEINE a décidé de prescrire la révision de son Règlement Local de Publicité (R.L.P) sur le territoire communal.

Cette délibération peut être consultée en mairie.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES dans Le Parisien
www.annoncesleparisien.fr
▷ Nos bureaux
Saint-Ouen (93)
25, avenue Michelet
01 40 10 51 51
legales@leparisien.fr
Paris 4e
30/32, boulevard de Sébastopol
01 44 54 54 52
annonces.opa@wanadoo.fr

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur http://avisdemarches.leparisien.fr

Appel à projets Candidatures

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

RECHERCHE

Des candidats pour l'exploitation d'un établissement de restauration légère situé dans le parc départemental de Sceaux, secteur Grenouillère.

Le prestataire pourra commercialiser des denrées alimentaires telles que définies dans la convention et dans le cahier des charges. Elles devront être en conformité avec la réglementation concernant les normes sanitaires et règles d'hygiène des aliments remis directement aux consommateurs. L'autorisation d'exploiter sera accordée par convention d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de un an renouvelable par tacite reconduction jusqu'à cinq ans maximum. En contrepartie l'exploitant s'acquittera d'une redevance annuelle composée d'une part fixe et d'une part variable représentant un pourcentage de son chiffre d'affaires.

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier à l'adresse suivante :
DIRECTION DES PARCS, JARDINS ET PAYSAGES
Service territorial sud
8 avenue Claude Perrault
92330 Sceaux

Les dossiers pourront également être expédiés si les candidats en font la demande en contactant Béatrice Biocco au 01 41 87 28 93 ou par courriel à l'adresse : parcsjardins@hauts-de-seine.fr

Les dossiers dûment remplis et complétés devront être retournés ou déposés à l'adresse ci-dessus mentionnée avant le **28 avril 2017 à 15 H**.
Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à contacter la personne précitée.

Délégation de Service Public

Avis rectificatif du 11/04/17

MAIRIE CATILLON FUMECHON

M. Philippe TRUNET – Maire
63 Rue de l'Eglise
60130 CATILLON FUMECHON
Tél : 03 44 78 51 78 – Fax : 03 44 78 51 78

Objet : Délégation de la gestion du service public d'eau potable - renouvellement du contrat de concession
Remise des offres :
au lieu de : 25/04/17 à 17h00 au plus tard
lire : 16/05/17 à 17h00 au plus tard
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://avisdemarches.leparisien.fr

Marchés -de 90 000 Euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE FORMERIE

M. William BOUS – Maire
6 rue Georges Clémenceau
60220 FORMERIE
Tél : 03 44 46 17 26

Référence acheteur : ADTO 17-060
L'avis implique un marché public
Objet : Prestations de services d'assistance technique concernant la station d'épuration
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Lot N° 1 – exploitation de la station d'épuration, des collecteurs et des postes de relèvement des eaux usées
Lot N° 2 – suivi agronomique des boues de la station d'épuration
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40% Prix
Remise des offres : 02/05/17 à 12h00 au plus tard
Envoi à la publication le : 11/04/2017
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.adto.fr/avis-de-marches

Avis divers

MAIRIE DE SAINTRY-SUR-SEINE

Prescription de la révision du Règlement Local de Publicité (R.L.P)

Par délibération n° **2017-03-30-N°08** en date du 30 mars 2017, le conseil municipal de SAINTRY-SUR-SEINE a décidé de prescrire la révision de son Règlement Local de Publicité (R.L.P) sur le territoire communal.

Cette délibération peut être consultée en mairie.

Enquête publique

COMMUNE DE SACLAS

AVIS D'ENQUETE PUPLIQUE POUR LA PREMIERE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SACLAS

Par arrête n°27/17 en date du 05 avril 2017 le Maire de SACLAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la première déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Par décision n° E17000025/78 du 27 février 2017, Madame la Présidente du Tribunal administratif de Versailles a désigné le commissaire enquêteur.

Monsieur Jean-Claude DOUILLARD, cadre transport assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la salle des fêtes de Saclas, Rue du 19 Mars 1962 **du samedi 29 avril 2017 à partir de 9 heures au lundi 29 mai 2017 à 17 heures** (date et heure de la fin de l'enquête).

Pendant ce délai susvisé :

- un dossier sera déposé à la Mairie de Saclas, aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, ses propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser par écrit à la Mairie de Saclas - Monsieur le Commissaire enquêteur - 19 Rue de la Mairie - 91690 SACLAS ou par voie électronique à l'adresse suivante « claudine.auclere@mairie-saclas.fr » en indiquant en objet du courriel « Observations PLU pour commissaire enquêteur »

Ce dossier sera aussi disponible sur le site internet de la commune : www.mairie-saclas.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra à la Salle des Fêtes :

- Le samedi 29 avril 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le samedi 13 mai 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le jeudi 18 mai 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le lundi 29 mai 2017 de 14 heures à 17 heures

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

COMMUNE DE VERT-LE-GRAND

91810

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET MODIFICATION DU PERIMETRE DE PROTECTION DU DOMAINE DE LA SAUSSAIE

Par arrêté municipal n°1/2017/URBA du 21 mars 2017et n°2/2017/URBA du 23 mars 2017, Monsieur le maire de Vert-Le-Grand a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la modification du périmètre de protection du Domaine de la Saussaie.

A cet effet, Monsieur Pierre-Yves NICOL a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Versailles.

Cette enquête se déroulera à la mairie, **à compter du vendredi 7 avril 2017 et ce jusqu'au mardi 9 mai 2017 inclus**.

Le dossier de projet sera consultable sur le site internet de la commune et
Au service urbanisme, en mairie, 7 place de la Mairie :
* Les lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
* Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
* Le samedi de 8h30 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consulter le dossier d'enquête publique, consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les adresser au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Vert Le Grand, 7 Place de la Mairie 91810 Vert-Le-Grand.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie le :
* Vendredi 7 avril 2017 de 14h00 à 17h00
* Jeudi 20 avril 2017 de 16h00 à 19h00
* Samedi 29 avril 2017 de 9h00 à 12h00
* Mardi 9 mai 2017 de 14h00 à 17h00

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions au service urbanisme de la commune pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Constitution de société

Par acte SSP en date du 1er avril 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

ILANNA

Objet social : Achat de terrain et construction de bâtiment d'activités afin de le revendre ou le louer éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société
Siège social : **8, Avenue Emile Aillaud - 91350 GRIGNY**
Capital : 100 euros
Gérance : M Dimitri, Luciano CUSTOIAS demeurant 22, bis rue de la concorde - 91800 BRUNOY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'EVRY.

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/03/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale :

EVAD

Siège social : 14, RUE GUILBAUD 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Forme : SARL
Capital : 10000 Euros
Objet social : Maçonnerie, aménagement d'espace vert
Gérance : Mr ENSAR KAHRIMAN , Chez mr Mehmet KAHRIMAN, 14 rue Guilbaud , 91700 Sainte Genevieve des Bois
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Evry

---

Par acte SSP en date du 5 avril 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

RAMESH CHANDRA

Nom Commercial : LG ALIMENTATION
Forme : SAS
Capital : 1 200 euros
Siège Social : **21 avenue des sablons, 91350 GRIGNY**
Durée : 99 ans
Objet social : Vente de produits alimentaires, de boissons alcoolisées ou non, de produits exotiques, cosmétiques et de télécartes.
Cession d'actions et agréments : Cession libre entre associés et soumise à agrément pour les tiers
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées et chaque action donne droit à une voix
Président : Monsieur RAMESH Vincent demeurant 21 avenue des sablons 91350 GRIGNY
Immatriculation au RCS de EVRY.

www.annoncesleparisien.fr

Divers société

BATEXPLAN

SASU au capital de 1000€
Siège social : FERME DE LA GRANGE ST CLAIR
91470 PECQUEUSE
RCS N° : 810 402 396 00016 de EVRY

Par décision du Président du 09/04/2017 il a été décidé de transférer le siège social au **BAT2 au 4 rue Angiboust 91460, 91460 MARCOUSSIS** à compter du **09/04/2017**
Gérant : MADAME CELINE BOUCHE-TEXIER BOIS DES MORTS 91470 LIMOURS
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de EVRY.

MANAGERS& CONSULTANTS

SASU au capital de 500 Euros
siège social :
8, rue du Long Foin
91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
805 376 902 RCS d'EVRY

En date du 1er avril 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au **186, avenue de Fabron 06200 NICE**, à compter du **1er avril 2017**. Radiation au RCS d'EVRY et réimmatriculation au RCS de NICE.

---

rectificatif à l'annonce parue le 08 avril 2017, concernant la société :

CDG RENOV

Il a lieu de lire : **siège** : 02 rue de la chapelle, 91310, MONTLHERY

FINANCIERE D'INVESTISSEMENT

SAS au capital de 328 000 €
Siège social : 6,8,10 Avenue des Froides Bouillies
91420 MORANGIS
799 317 466 RCS EVRY

L'Assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2016 décide de ne pas renouveler le mandat de Président de monsieur Philippe CULIN et du mandat de Directeur général délégué de monsieur Laurent PIAU. L'assemblée générale nomme à compter de ce jour, Monsieur Laurent PIAU demeurant 6,8,10 Avenue des Froides Bouillies 91420 MORANGIS Président de la société. L'Assemblée générale nomme monsieur Philippe CULIN demeurant 6,8,10 Avenue des Froides Bouillies 91420 MORANGIS Directeur général délégué. Mentions seront faites au RCS EVRY.

Additif à l'annonce parue le 01 avril 2017, concernant la société :

TOUS TRAVAUX BATIMENT

Il fallait rajouter : 'L'AGE du 23 mars 2017 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 144828.55 euros par incorporation de réserves pour le porter à 152449.00 euros. Mention sera faite au RCS d'EVRY'

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS
Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web
| Plus de 20.000 appels d'offres en cours
| 100% gratuit
| Alertes par email

VILLE D'ORSAY

Approbation de la révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n° 2017-31 en date du 28 mars 2017, le Conseil Municipal a approuvé la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

La délibération sera affichée pendant un mois en mairie en application de l'article R.153-21 du Code de l'Urbanisme. Le rapport du commissaire enquêteur et le dossier de P.L.U. sont consultables au Service de l'Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

LOCATION-GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date du 04/04/2017,

La société GAT

Société par Actions Simplifiée à capital variable de 643 273,87 €, R.C.S. 552 017 402 CRETEIL, 44, avenue Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, représentée par M. JACOPIN,

A donné en location-gérance à :

M. BARRAKA Madjid

28, avenue de Champrosay, 91360 VILLEMOISSON-SUR-ORGE, R.C.S. 403 772 890,

Un fonds de commerce de **Licence Taxi** sis et exploité au 28, avenue de Champrosay, 91360 VILLEMOISSON-SUR-ORGE, pour une durée allant **du 02/05/2017 au 01/05/2018** renouvelable par tacite reconduction.

MAIRIE DE MASSY

SUPPRESSION de la Z.A.C. BOURGOGNE LANGUEDOC à MASSY

AVIS

Le Conseil municipal de MASSY, lors de la séance en date du 23 mars 2017, a décidé la suppression de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) Bourgogne Languedoc.

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, la délibération correspondante est affichée en mairie durant un mois et publiée au recueil des actes administratifs.

La délibération et le rapport de présentation exposant les motifs de la suppression de la Z.A.C. est consultable en Mairie :

- **les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,**
- **les jeudis de 8h30 à 12h.**

A la Direction de l'Urbanisme - Mairie de MASSY, 1, avenue du Général de Gaulle, 91305 MASSY Cedex.

Extraits de Jugement

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'EVRY

GREFFE DES PROCEDURES COLLECTIVES

AVIS DU GREFFE

Le 03 avril 2017,

Conformément à l'article 142 al 2 du décret du 27 décembre 1985, le Greffier avise les créanciers, adjudicataire ou acquéreur du dépôt au Greffe de l'Etat de collocation établi par Me Pascale HUILLE-ERAUD, ès-qualité de liquidateur judiciaire, dans l'affaire :

Véronique PIERRE

1, rue Eugène Brou
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Les contestations sont formées dans le délai de 30 jours, à compter de l'insertion au B.O.D.A.C.C. du dépôt de l'état de collocation, par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Avis d'Enquêtes

COMMUNE DE VERT-LE-GRAND
(91810)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme et modification du périmètre de protection du Domaine de la Saussaie

2e INSERTION

Par arrêté municipal n° 1/2017/URBA du 21 mars 2017 et n° 2/2017/URBA du 23 mars 2017, Monsieur le Maire de VERT-LE-GRAND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la modification du périmètre de protection du Domaine de la Saussaie.

A cet effet, Monsieur Pierre-Yves NICOL a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de VERSAILLES.

Cette enquête se déroulera à la mairie, à compter **du vendredi 7 avril 2017 et ce jusqu'au mardi 9 mai 2017 inclus.**

Le dossier de projet sera consultable sur le site internet de la commune et :

Au service urbanisme, en mairie, 7 place de la Mairie :

- Les lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00,
- Le samedi de 8h30 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consulter le dossier d'enquête publique, consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les adresser au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire-enquêteur, mairie de VERT-LE-GRAND, 7 Place de la Mairie, 91810 VERT-LE-GRAND.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie le :

- Vendredi 7 avril 2017 de 14h00 à 17h00,
- Jeudi 20 avril 2017 de 16h00 à 19h00
- Samedi 29 avril 2017 de 9h00 à 12h00,
- Mardi 9 mai 2017 de 14h00 à 17h00.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions au Service Urbanisme de la commune pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

COMMUNE DE SACLAS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

POUR LA PREMIERE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SACLAS

1re INSERTION

Par arrêté n° 27/17 en date du 05 avril 2017, le Maire de SACLAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la première déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Par décision n° E17000025/78 du 27 février 2017, Mme la Présidente du Tribunal administratif de VERSAILLES a désigné le commissaire enquêteur.

M. Jean-Claude DOUILLARD, cadre transport assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la salle des fêtes de SACLAS, Rue du 19 Mars 1962 du **samedi 29 avril 2017 à partir de 9 heures au lundi 29 mai 2017 à 17 heures** (date et heure de la fin de l'enquête).

Pendant ce délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la Mairie de SACLAS, aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, ses propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser par écrit à la Mairie de SACLAS - M. le Commissaire enquêteur - 19 rue de la Mairie - 91690 SACLAS ou par voie électronique à l'adresse suivante : «claudine.auclere@mairie-saclas.fr» en indiquant en objet du courriel : «Observations PLU pour commissaire enquêteur».

Ce dossier sera aussi disponible sur le site internet de la commune : www.mairie-saclas.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra à la Salle des Fêtes :

- Le samedi 29 avril 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le samedi 13 mai 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le jeudi 18 mai 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le lundi 29 mai 2017 de 14 heures à 17 heures.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication

REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC « LA PLAINE SAINT-JACQUES » PRÉSENTÉ PAR LA COMMUNE D'ORMOY

Par arrêté n° 2017-PREF.DRCL/BEPAFI/175 du 31 mars 2017, la préfète de l'Essonne organise l'enquête publique unique préalable à :

– la déclaration d'utilité publique du projet,
– la cessibilité des parcelles de terrain nécessaires à sa réalisation.

CETTE ENQUETE SE DEROULERA DU MARDI 09 MAI AU SAMEDI 10 JUIN 2017 INCLUS soit 33 jours.

CONSULTATION DU PROJET : le dossier, comportant étude d'impact et avis de l'autorité environnementale, sera à la disposition du public à la mairie d'**ORMOY**, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures normales d'ouverture au public :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- les mercredi et samedi : de 9h à 12h

Fermeture tous les samedis de mai

Il pourra également être consulté sur le site internet des services de l'Etat en Essonne : www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement

Un poste informatique sera mis gratuitement à disposition à la mairie d'Ormoy aux horaires d'ouverture au public.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. Bernard LEGROS, Ingénieur de l'Armement en retraite, se tiendra à la disposition du public en mairie d'Ormoy :

- mardi	**9 mai**	**2017**	**de**	**14h30**	**à**	**17h30**
- lundi	**15 mai**	**2017**	**de**	**14h30**	**à**	**17h30**
- mercredi	**24 mai**	**2017**	**de**	**9h00**	**à**	**12h00**
- jeudi	**1er juin**	**2017**	**de**	**15h00**	**à**	**18h00**
- samedi	**10 juin**	**2017**	**de**	**9h00**	**à**	**12h00**

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent être demandées au maire : Hôtel de Ville – Place Raymond Gombault - 91540 ORMOY (Téléphone : 01.69.90.75.00).

LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pourront être, soit :

- déposées dans le registre d'enquête papier mis à disposition à la mairie d'Ormoy,
- déposées sur le registre dématérialisé accessible via le site internet des services de l'État (ouvert du mardi 09 mai à 9h au samedi 10 juin 2017 à 12h)
- adressées par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie d'Ormoy, siège de l'enquête. Elles devront parvenir avant le 10 juin à 12h pour pouvoir être annexées au registre d'enquête

Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfète de l'Essonne (DRCL– BEPAFI – Bd de France – CS 10701 – 91010 Évry Cedex)

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Essonne. Une copie sera tenue à la disposition du public **pendant un an** à la mairie d'Ormoy et à la préfecture.

Au terme de l'enquête, le projet sera ou non déclaré d'utilité publique par la Préfète de l'Essonne. En cas de déclaration d'utilité publique, un arrêté prononcera la cessibilité des parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet.

EP 17-123 enquete-publique@publilegal.fr

Appels d'Offres

COMMUNE DE MESPUITS

PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE MESPUITS

Correspondante :
Madame Sabine FURMAN
26 g'rand' rue
91150 MESPUITS
Tél. : 06 12 52 33 44
Courriel : mairie.mespuits@wanadoo.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : http://demat.centraledesmarches.com/7030888

Type d'organisme : Commune.

Objet du marché :

Travaux d'aménagement de voirie et d'enfouissement contrat rural 2017-2018-2019 Grande rue et Rue de la Croix Boissée

Type de marché : Travaux.

Type de prestations : Exécution.

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Le marché est décomposé en deux lots et en deux tranches :

Lot 1 : Enfouissement des réseaux
Tranche ferme : Grande Rue
Tranche optionnelle : Rue de la Croix Boissée.

Lot 2 : Voirie
Tranche ferme : Grande Rue
Tranche optionnelle : Rue de la Croix Boissée.

Refus des variantes.

Présentation des lots :

Possibilité de présenter une offre pour : l'ensemble des lots.

Lot 1 - Lot 1 : Enfouissement des réseaux - Enfouissement des réseaux de distribution publique
Classification CPV : Classification CPV : Classification CPV :
Objet Principal : 45231400-9
Objet Principal : 45231600-1
Objet Principal : 34993000-4

Lot 2 - Lot 2 : Voirie - Travaux d'aménagement de voirie
Classification CPV :
Objet Principal : 45233140-2

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : **04 mai 2017 à 10 h 20.**

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis : **7 avril 2017**

le Républicain
HEBDOMADAIRE DE L'ESSONNE

ANNONCES LEGALES

VIE DES SOCIETES

Retrouvez nos formulaires à compléter sur notre site internet (constitution, transfert de siège social, augmentation de capital, etc)...

le-republicain.fr

Utilisez nos services plus !

❒ Aide à la rédaction de votre texte.
❒ Attestation de parution immédiate par fax ou e-mail.
❒ Publication également de vos annonces sur toute la France au tarif préfectoral en vigueur.

Dernier délai pour remise des éléments
MARDI 12 HEURES

Contactez : Claire MOLLICONE
☎ 01.69.36.57.10
E-mail: al@le-republicain.fr
01.69.36.57.20
1, rue Jules Guesde - 91130 Ris-Orangis